



COMMUNE DE VALERGUES
PROCES-VERBAL de la séance du conseil municipal
du 25 avril 2018

Le vingt-cinq avril 2018, à 18 heures 30, en mairie de Valergues, s'est tenu la séance du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur le Maire Jean Louis BOUSCARAIN.

Date de convocation 17/04/2018

Date de publication 27/04/2018

Présents :

Mmes ASTIER Stéphanie BREYSSE Clarisse DUBOIS-LAMBERT Sandrine
POHL Catherine TORTAJADE Céline
MM. BOCQUET Philippe BOUSCARAIN Jean-Louis DUCROT François
LIGORA Gérard SUAU Jean-Louis LIBES Pierre
MARTINEZ Eloi

| | |
|----------------------------------|----|
| Nombre de conseillers municipaux | 19 |
| Membres en exercice | 19 |
| Membres présents : | 12 |
| Pouvoirs : | 5 |
| suffrages exprimés : | 17 |
| TOTAL | 17 |

Pouvoirs

ROVIRA Louis à BOUSCARAIN Jean-Louis
PECQUEUR Fabrice à LIGORA Gérard
ESCALA Brigitte à DUBOIS-LAMBERT Sandrine
DIDIER Renaud à POHL Catherine
FOUTIEAU Patrice à BOCQUET Philippe

Absents excusés

DERAI Alexandra
Patrick ALEYRANGUES

Mme Céline TORTAJADE est désignée secrétaire de la séance.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 mars 2018
2. Convention avec Hérault Energies (groupement de commande pour achat énergies, fournitures et services en matière d'efficacité et exploitation énergétique)
3. Enfouissement réseaux Avenue du Petit Nice : Plan de financement prévisionnel des travaux pour demande de subvention
4. Enfouissement réseaux Avenue du Stade : Demande d'études préalables
5. Agglomération du Pays de l'Or : Transfert de compétences « Installation, maintenance et entretien des abris voyageurs affectés au service public des transports urbains »
6. Poste saisonnier technique
7. Indemnité de gardiennage des églises communales
8. Autorisation pour vendre des parcelles
9. Répartition des subventions associations

Questions diverses

1. Approbation du procès-verbal des séances du 28 mars 2018

Pour : 16 Contre : 0 Abstentions: 1

2. Convention avec Hérault Energies (groupement de commande pour achat énergies, fournitures et services en matière d'efficacité et exploitation énergétique) :

Hérault Energies a mis en place un premier groupement d'achat d'énergies dès 2015. Fort de cette première réussite, Hérault Energies propose d'étendre le groupement à d'autres départements de la Région Occitanie. Le conseil municipal par délibération accepte l'adhésion de la commune à ce groupement de commandes, autorise le maire à signer la nouvelle convention constitutive du groupement, autorise le coordonnateur et le Syndicat départemental d'énergies à solliciter auprès des gestionnaires de réseaux et des fournisseurs d'énergies l'ensemble des informations relatives à différents points de livraison, approuve la participation financière aux frais de fonctionnement du groupement, s'engage à exécuter les marchés et à régler les sommes dues au titre des marchés.

Pour : 17 Contre : 0 Abstentions: 0



COMMUNE DE VALERGUES
PROCES-VERBAL de la séance du conseil municipal
du 25 avril 2018

6. Poste saisonnier technique été 2018 :

Comme chaque année, il est proposé de procéder au recrutement d'un jeune étudiant pour la période d'été en remplacement des agents techniques titulaires en congés : 1 contrat de saisonnier 30 h hebdo durée de 4 semaines maximum pour la période comprise entre le 09 juillet et le 03 août 2018. Le conseil valide la création de 1 poste d'agent technique saisonnier.

Pour : 17 Contre : 0 Abstentions: 0

7. Indemnité de gardiennage de l'église :

Monsieur le Maire propose de verser à Mr l'Abbé Dumas, pour l'année 2018, l'indemnité prévue pour un gardien ne résidant pas dans la commune, visitant l'église à des périodes rapprochées (montant annuel de 120,97 euros). Le conseil valide cette proposition.

Pour : 17 Contre : 0 Abstentions: 0

8. Vente parcelles :

Monsieur le Maire expose que la commune a reçu l'accord d'un propriétaire pour acheter les parcelles A1477 (267 m²), A 1480 (43 m²) sises côté Avenue des Pins et A1002 (1061 m²) dénommée Allée du Château).

Le prix proposé est de 10 000 euros (dix-mille euros). Les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur.

A noter que l'acquéreur devra conserver l'allée de muriers, élément du patrimoine de la commune.

La cession des parcelles A1477, A 1480 et A1002, au prix fixé est validée par le conseil.

Pour : 17 Contre : 0 Abstentions: 0

9. Répartition des subventions aux associations

Chaque année, de nombreuses associations sont soutenues par la commune, dans le cadre de leurs activités et des prestations qu'elles peuvent offrir à un large public. Après étude en commission, Monsieur le Maire propose dans la limite des crédits votés au Budget Primitif 2018 d'attribuer des subventions de fonctionnement à ces associations selon la répartition ci-dessous :

6574 Subventions aux associations

| Libellés | année 2018 | Libellés | année 2018 |
|---|------------|----------------------------|---------------|
| AMICALE PARENTS D'ELEVES | 500 | PENA PIRANA | 1 500 |
| AS VALERGUES | 3 000 | PREVENTION ROUTIERE | 110 |
| BSBV (Baillargues, St Brès, Valergues) | 600 | THEATRE EN LIBERTE | 1400 |
| CLUB LA CIGALE | 1 000 | VALERGUES PETANQUE | 1 200 |
| DIANE VALERGUOISE | 1 200 | COMITE DES FETES LOU SEDEN | 13 450 |
| DON DU SANG | 750 | MJC BIBLIOTHEQUE | 4 000 |
| FNATH | 160 | MJC CINEMA | 640 |
| LA BOULE ETOILEE | 1 000 | MJC | 7 000 |
| LACHEZ LES FANFARES | 0 | TOTAL SUBVENTIONS | 38 310 |
| LES PEQUELETS | 500 | Divers sur délibérations | 2 690 |
| JARDIN L'HORT STE AGATHE | 300 | | |
| | | TOTAL SUBVENTIONS | 41 000 |



COMMUNE DE VALERGUES
PROCES-VERBAL de la séance du conseil municipal
du 25 avril 2018

657361 Caisse des écoles

| | |
|--------------------------|--------------|
| COLLEGE LANSARGUES | 200 |
| OCCE LES GALINETTES | 2 350 |
| OCCE MARCEL PAGNOL | 4 800 |
| DIVERS | 150 |
| TOTAL SUBVENTIONS | 7 500 |

657362 CCAS

| | |
|--------------------------|--------------|
| CCAS VALERGUES | 3 000 |
| TOTAL SUBVENTIONS | 3 000 |

Le conseil valide cette répartition des subventions aux associations.

Pour : 17 Contre : 0 Abstentions: 0

Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire déclare la séance close à 19 h 10 heures.

Le Maire, Jean-Louis BOUSCARAIN